

SE COMPRENDRE

N° SAU/O83 - 5 juillet 1967

TEXTES A PROPOS DE LA PRIÈRE MUSULMANE

M. Borrmans

Extraits(1) du "Prône du Commandeur des Croyants, Sa Majesté Hasan II" (2) (fin de ramadhan 1386/1967). Au terme des Conférences religieuses organisées au Maroc pendant le mois de Ramadhan dernier, Sa Majesté Hasan II a commenté, au cours d'un prône prolongé, un hadith classique concernant la morale publique islamique. Puis, au terme de ce discours, il a annoncé deux décrets "historiques" dont l'un rend la Prière obligatoire dans toutes les écoles du Royaume. On a pensé qu'il serait utile de rapporter ici la partie de ce prône qui concerne la Prière et annonce cette décision, dont la revue du Ministère des Habous, Da'wat al-Haqq, se félicite qu'elle ait été prise, dans son numéro spécial sur le mois de Ramadhan. Ce dernier mois demeure bien un sommet de ferveur sociale islamique.

Comme le rapporte l'un de nos correspondants marocains, la Prière est, en principe, obligatoire, mais, en fait, son observance est très diverse selon les lieux et les circonstances ; "presque zéro au grand lycée Mohamed V de Casablanca, plus sérieuse ailleurs, surtout dans les petites villes, et peut-être mieux observée chez les filles en général". On comprendra bien vite l'importance et les limites d'une telle décision, après les considérations qu'on lira ci-après et qui reflètent assez bien l'attitude "morale" du Sunnisme malékite.

Vingt-cinq ans plus tôt, un leader tunisien, disparu depuis, Tahar Sfar, connaissait une certaine expérience religieuse : il retrouvait le chemin de la mosquée et redécouvrait la valeur de la Prière. Il s'agit de "confessions" : leur lecture nous fait donc accéder à un autre niveau de conscience religieuse, où l'essentiel n'est plus le rite seul, mais une attitude de l'âme "ré-orientée" vers Dieu, fondamentalement. D'instinct, on se sent plus proche de cet homme qui a fait une "expérience", mais encore faut-il ne pas oublier que la Prière est aussi gestes et paroles, et que l'habitude y peut aider. Il serait intéressant de savoir comment, au Maroc, cette obligation de la Prière à l'école est présentée, expliquée et réalisée...

Extraits du

"Prône du Commandeur des Croyants, Sa Majesté Hasan II" (2) (fin de ramadhan 1386/1967).

Après avoir longuement commenté le hadith qui fait l'objet de ce prône : "Si l'un d'entre vous voit un acte répréhensible, qu'il le change par sa main; s'il ne le peut pas, par sa langue; s'il ne le peut pas encore, par son cœur, mais celui-là a la foi bien faible", S. M. Hasan II en vient à évoquer les "moyens célestes qui aident à changer l'acte répréhensible", et d'abord la Prière rituelle en ses deux niveaux.

"Tel est l'acte réprouvé et tels sont les moyens de le changer. Mais est-ce que tous les moyens de le changer sont en notre main ? Dieu ne nous a-t-il pas donné des moyens célestes qui nous aident

pour que cet acte réprouvé ne soit pas, pour qu'il ne se répande pas, pour que nous ne le commettions pas ?... Mais si. Dieu - Il est puissant et grand - (nous) a dit : "Accomplis-la Prière car la Prière interdit la turpitude et l'Acte réprouvé (mais), certes, la Mention d'Allah est plus grande. Allah sait ce que vous accomplissez" (3).

"Accomplis la Prière" : on en a déjà dit bien des choses, et nous avons entendu trois Docteurs nous en parler en détail et de manière remarquable, ce qui nous permet de nous passer de commenter "Accomplis la Prière". Toutefois je veux donner ici une analogie administrative et politique, encore une fois, quant à l'accomplissement de la Prière. On dit "l'Orant fait des confidences à son Seigneur". Moi, je déclare qu'avant tout cela l'Orant (doit) se tenir devant son Seigneur cinq fois par jour. Par exemple, il ne nous est pas possible d'accepter (de la part) du fonctionnaire, de l'officier, du policier ou du ministre, qu'il oublie de venir nous trouver plusieurs et plusieurs fois par jour, pour nous tenir au courant de ce qu'il a fait, alors qu'au même moment nous permettrions à tout humain, lequel a Dieu pour ministre, ou Directeur, ou Roi, d'oublier de se tenir devant Lui cinq fois (par jour) pour lui faire (son) rapport et lui dire : voici ce que j'ai accompli aujourd'hui, voici ce que j'ai accompli...

Tel est le minimum obligatoire. Quant aux confidences, c'est un deuxième degré. Nous en avons des exemples dans notre vie quotidienne. Qui d'entre nous, s'il est à une direction, ne voit venir à lui un fonctionnaire qui lui lit son rapport. Si ce fonctionnaire fait partie de ses intimes - quel que soit son rang social - le directeur échange avec lui confidences et souvenirs. Mais si c'est quelqu'un qui se consacre à sa profession avec une conscience professionnelle, sans plus, et s'il n'est pas de ses intimes, le directeur ou le ministre se contenteront d'en entendre le rapport puis de lui dire : Retourne maintenant à tes occupations".

Les "confidences" avec Dieu peuvent donc être recherchées, à un deuxième niveau et en un deuxième temps : pour ce faire, certaines attitudes peu traditionnelles sont parfois recommandées, même si elles apparaissent novatrices, d'autant plus qu'un "dire" prophétique et la pratique de Mohamed y invitent, si on les comprend bien selon une saine exégèse.

"Progresser... jusqu'à parvenir enfin aux confidences..."

Se tenir en la Présence Divine - avant toute chose. Les confidences viendront par après.

Ici – mais c'est peut-être indiscret et déplacé, pardonnez-le moi – ici, donc, je veux évoquer un aspect du droit malékite tel qu'il est appliqué chez nous au Maroc.

Nous avons lu dans Ibn Achîr :

"J'ai trouvé blâmable une "bismi Llâh prononcée par besoin de se réfugier" (?)...

... Entrecroiser les doigts, ou bien les faire claquer

Mettre les mains aux hanches, et puis fermer les yeux" (?).

Certains commentateurs des disciples de l'Imam Mâlik considèrent que fermer les yeux est blâmable dans la prière. La réalité, c'est que fermer les yeux et (choisir) la pénombre, lors de la prière, peut parfois aider le musulman, au début de sa vie, dans sa jeunesse : (c'est-à-dire) qu'il crée cette atmosphère qui est propre à engendrer ce climat confidentiel, peu à peu.

La présence de Dieu, ce n'est pas comme une salle de cinéma : n'y entre pas qui veut, ni comme il veut. Nous y entrons progressivement, par un effort continu, parfois même nous pensons y être entrés, puis nous nous retournons et constatons alors que nous n'y sommes pas encore vraiment entrés : nous nous imaginions seulement y être entrés. C'est à ce propos que l'Imâm al-Ghazali (nous) dit : "S'il existe quelque chose qui te puisse rapprocher de Dieu, dans ta Prière, et que cela consiste à fermer tes yeux ou à prier en un lieu sans nulle lumière, fais-le".

Je fais donc reproche au disciple de l'Imâm Malik, 'Abd al-Rahmân b. al-Qâsim - Dieu lui fasse miséricorde et nous assure à tous, son pardon - d'avoir déclaré blâmable le fait de fermer les yeux, de même qu'au sujet de la Prière il a enfreint la parole du Prophète, lequel a dit : "Priez comme vous m'avez vu prier", et cela parce que le Prophète "se concentrait" dans sa Prière.

On a dit que le Prophète ne cessait pas de "se concentrer" jusqu'à ce qu'il "se concentre" enfin, c'est-à-dire qu'il meure.

Quand il dit "Priez comme vous m'avez vu prier", il y a là un détail délicat... Il n'a pas dit : "Priez comme je prie", car sa Prière était plus grande que toute Prière, ses Confidences étaient plus profondes que toutes confidences, sa Soumission était plus totale et plus grande que toute soumission comme l'a dit al-Busîrî :

L'habitude a usé qui veille en la ténèbre (?)
Si bien que ses deux jambes se plaignent d'être enflées.
Mais il a dit : "Priez comme vous m'avez vu prier".

J'ai essayé de connaître le sens du mot "se concentrer". Certains m'ont dit que cela consistait, pour l'homme, à ne pas s'amuser avec sa main au cours de sa Prière, etc... Je ne pense pas, car le Prophète, comme tous les Prophètes et les Envoyés, avait une connaissance précise des "exercices physiques" : tous jeûnaient et poursuivaient leur jeûne, ils marchaient beaucoup à pied, ils se retiraient loin des hommes et des femmes pour de longues périodes, comme s'ils avaient quelque connaissance de ce que l'on appelle aujourd'hui "le yoga". La gymnastique du "yoga" suppose avant tout que si l'homme vient à réfléchir et si le sang circule avec l'âme, celui-ci remplisse la fonction de fils électriques. Quand il maîtrise tous ses membres, rien n'est perdu de cette énergie électrique qui (d'ordinaire), est jetée à terre, si bien que sa lumière est perdue ainsi que sa force. Non pas que ce circuit spirituel et matériel dans le cœur engendre l'attitude soumise et rende l'homme capable de supporter la faim, de supporter le froid, de supporter la fatigue (?). Mais revenons au verset honorable : "Accomplis la Prière ! car la Prière interdit la Turpitude et l'Acte réprouvé (mais), certes, la Mention d'Allah est plus grande". Nous commenterons ce qu'entend signifier la phrase : "la Mention d'Allah est plus grande". Certains ont cru que celui qui abandonnait la Prière était un Associateur, C'est qu'il y a, à ce sujet; un hadith prophétique disant "(Ce qui distingue) le Musulman de l'Associateur ; c'est l'abandon de la Prière".

Il est rapporté, dans le Droit musulman, que celui qui abandonne la Prière (mérite) d'être tué. Le cheikh Khalîl déclare : "Qui avoue l'existence (de la Prière) et refuse de s'en acquitter, sera mis à mort par l'épée, à titre de Peine coranique (hadd), encore qu'il dise : "je vais la faire" (4)... La Prière des morts sera faite sur lui par des gens non distingués; on n'effacera pas la trace de son tombeau en ce sens que celui-ci demeurera un exemple pour qui en peut tenir compte. La Prière pour ses funérailles ferait que tous les musulmans s'enfuiraient alors de manière à ce qu'on ne dise pas d'un tel qu'il est "non distingué" et a donc prié sur la tombe d'un tel. "La Mention d'Allah est plus grande" celui qui ne fait pas mention de Dieu en sa Prière; quand donc en fera-t-il mention ? S'il ne fait pas mention de Dieu, c'est qu'il fait mention de lui-même : c'est donc un égoïste, s'il ne fait pas mention de Dieu, il fait peut-être mention de la Nature et en arrive ainsi à être du nombre de ceux qui ont dit; "La terre engloutit, le sein maternel produit et seul le Temps nous détruit", devenant ainsi un matérialiste et un associateur. C'est auprès de Dieu qu'est le refuge.

Qui ne fait pas mention de la Nature fera mention de l'Histoire et de la Matière, devenant marxiste, n'accordant aucun prix à la religion et ne reconnaissant aucune valeur à l'esprit. Il devient donc un associateur. Le refuge est auprès de Dieu - c'est bien pour cela qu'on a dit (ce qui distingue) le Musulman de l'Associateur, c'est l'abandon de la Prière".

Il s'agit donc d'assurer la Prière avant tout. Et ici S. M. Hasan II fait preuve d'ijtihâd : la vie moderne, en effet, demande que l'on révise un peu les modalités d'application de la prescription traditionnelle, selon un principe tout aussi traditionnel et déjà coranique.

"Rendez les choses faciles et non point difficiles.

Mais le problème ici n'est pas d'avouer que la Prière (est obligatoire) ou d'établir quelle est la peine coranique pour l'abandon de la Prière. Le problème est bien plutôt que nous considérions l'aspect moral. Dans le monde musulman, nous constatons qu'à la jeunesse, dans sa grande majorité - je parle de ce que je sais, au Maroc - on a peut-être rendu les choses très difficiles. On ne leur a pas expliqué que "Dieu rend les choses faciles et non point difficiles". On rapporte du Prophète qu'il appela Bilâl alors que tous demeuraient endormis et que personne ne se réveillait avant que le soleil ne l'éveillât. Le Prophète lui dit : "Qu'est-ce que cela, Bilâl ?" Celui-ci de répondre : "ce qui me pousse à dormir, c'est ce qui te pousse à dormir, Ô Envoyé d'Allah". Alors le Prophète donna l'ordre de faire la Prière de l'Aube et tous prièrent.

On dit que la Prière, si elle n'est pas faite aux heures prescrites, est invalide. Pourquoi ? Est-il raisonnable, par exemple, pour le conducteur de la "Caravelle" de laisser son avion aller où il veut, et

de faire alors sa Prière ? Est-il raisonnable pour le conducteur du train de laisser son train marcher à la vitesse qu'il veut, et de faire alors sa Prière ? Est-il raisonnable pour l'homme qui travaille à l'usine et s'est éreinté à mettre en marche un moteur, parmi d'autres, de l'arrêter alors, pour faire sa Prière ? et de perdre ensuite une ou deux heures pour le remettre en marche, tout cela pour accomplir sa Prière ?

C'est là une forme d'exagération et d'excès, propre à rebuter la jeunesse - laquelle, dans ses dispositions et sa nature, éprouve déjà quelque aversion pour la religion - je pense, personnellement, que la Prière - avant tout - est une habitude que l'on prend très jeune. Prions donc et habituons-nous à la Prière sans y rechercher quelque confiance ou intimité. Disons-nous à nous-mêmes : Tu as le devoir, Un tel, de te tenir devant la Qibla, d'accomplir les prosternations nécessaires, de réciter la Fâtîba, et ce que tu sais du Coran. Si tu ne sais pas une sourate, la Fâtîha peut suffire. Si donc nous prenons cette habitude de ne point goûter un quelconque sommeil, la nuit, avant d'avoir fait la Prière du Soir, nous serons alors parvenus à un degré qui nous rend capables de donner à cette Prière sa valeur. Nous en goûterons alors la douceur et en percevrons sa substance et son secret".

Il importe donc de prendre de bonnes habitudes dès le plus jeune âge et de s'entraîner à la Prière, quitte à s'y sentir porté, bon gré mal gré, par le milieu où l'on vit, car les gestes et les paroles de l'enfance ne peuvent pas ne pas ressurgir un jour.

"Nous nous sommes accoutumés, alors que nous étions petits, à nous réveiller, au mois de Ramadhan et en tout autre mois, et à trouver alors notre servante ou notre nourrice en train de prier. Nous nous sommes accoutumés, en la nuit du 27 Ramadhan, à l'entendre - comme dit le peuple - faire ses confidences à "Monsieur le Destin" (5), c'est-à-dire à la Nuit du Destin, et nous disant alors - nous étions petits - "Demandez ce que vous voulez, "Monsieur le Destin" vous le donnera sûrement". Quiconque a grandi avec de tels gestes et a vu de telles choses, quiconque s'est ainsi habitué, en famille, dans sa parenté et parmi ses proches, à de telles attitudes, il lui est facile de les inculquer à ses enfants. Mais si nous en restons à faire ce que nous faisons actuellement, si les rites de l'Islam continuent à être négligés, si l'enseignement musulman continue à être négligé, la parole de Dieu s'applique à nous en toute vérité, (parole) qui dit : "Ne soyez point comme ceux qui, ayant oublié Allah, se sont fait oublier eux-mêmes par Lui !" (6).

Aussi avons-nous décidé de promulguer une Ordonnance, dès la fin des présentes vacances pour qu'on fasse les Prières, officiellement, dans toutes les écoles existant dans le Royaume du Maroc, qu'elles soient primaires, secondaires ou supérieures. Seront responsables de l'exécution de ce décret le Ministre de l'Instruction d'abord, les Directeurs ensuite. S'ils ne changent pas cet acte réprouvé qu'est l'abandon de la Prière, Dieu leur en tiendra compte, et si j'entends dire qu'on ne l'a pas changé, je le changerai moi-même".

Pour terminer son prône, S. M. Hasan II s'est alors tourné vers Dieu pour Lui adresser une prière, personnelle et officielle, dont les intentions peuvent être retenues...

"A Dieu nous demandons qu'Il nous inspire de faire le Bien. Le Bien sera alors dans notre cœur et y croîtra. Dans notre cœur, il y aura le Bien total et Dieu - qu'Il soit loué et exalté - "reconnaîtra qu'il y a, en nos cœurs, quelque bien et nous donnera mieux" (7).

O Dieu, dirige-nous. O Dieu, fais que nous soyons de "ceux qui écoutent la Parole et suivent le meilleur d'elle" (8). "Seigneur, ne fais point obliquer nos cœurs après nous avoir dirigés ! Accorde-nous grâce issue de Toi ! Tu es, Toi, le Donateur" (9).

O Dieu, fais miséricorde à Sa Majesté notre père, O Dieu, récompense-le pour nous tous, de la meilleure récompense. O Dieu, nous reconnaissons n'avoir ni mérite, ni force, ni puissance en dehors de ce que Tu nous as donné, Toi, de mérite, de force et de puissance, et en dehors de ce que Tu nous as donné, indirectement, par la médiation de ton serviteur Muhammad V - qu'il repose en paix !

O Dieu, il Te craignait : donne-lui donc à la mesure de la crainte qu'il Te manifestait. O Dieu, il aimait Ton Prophète et Ton Intime : donne-lui donc à la mesure de son amour.

O Dieu, il lisait Ton Livre. donne-lui à la mesure de la lecture qu'il en faisait. O Dieu, il faisait revivre Ta Sunna, donne-lui à la mesure de cette vie qu'il rendait à Ta Sunna. O Dieu, il secourait le faible à cause de Toi : ne le mets point au nombre de ceux qui sont "abaissés", au jour de la Résurrection.

O Dieu, il combattait le puissant, à cause de Toi : rends-le puissant, Seigneur, au jour de la Résurrection.

O Dieu, il "a blanchi" notre honneur parmi les nations : "blanchis" donc son honneur le jour où des visages seront noirs et d'autres tout blancs.

O Dieu, il a éclairé, pour nous, la route : Éclaire sa route et illumine sa tombe.

O Dieu, il nous a montrée aux Mondes, en gloire et parure de dignité : montre-lui, O Dieu, Ton visage et manifeste-Toi à lui, Toi qui es Grand et Généreux.

O Dieu, fais que ses invocations et sa "satisfaction" embrassent son peuple, embrassent cette famille, embrassent ton serviteur qui, en Toi, se confie, qui, à Toi, se soumet, qui, à Toi, obéit ; pécheur comme tous Tes serviteurs, il implore Ton pardon avec son cœur et tous ses membres afin que cela nous soit une protection et une aide et qu'il nous soit possible d'avancer dans l'humilité, la sérénité, l'intégrité et la droiture, et d'être ainsi l'un de ces humbles chaînons par qui Dieu unit le présent au passé et fait revivre les gloires de la Communauté musulmane. O Dieu, mets la concorde dans les cœurs des princes et des chefs des musulmans.

O Dieu, Tu sais, Toi - En moi-même, je le reconnais, car je suis leur partenaire - O Dieu, Tu sais que leur but est le même, que leur "qibla" est la même, mais Satan est aussi vif, en (tout) fils d'Adam, que le sang qui y circule. O Dieu, éloigne Satan loin de nous ; celui des Djinns et celui des Mortels.

O Dieu, fais qu'ils s'unissent autour de Ton Livre... Nous avons fait l'expérience de la politique, et elle a divisé nos rangs : faisons donc l'expérience de la religion, de la communauté de foi. Peut-être que cette communauté et cette religion et ce Livre prestigieux et cette Sunna prophétique rassembleront ce qui, de nous, s'est dispersé.

O Dieu, dirige-nous dans la voie droite. O Dieu, récompense les Docteurs et les Professeurs qui ont donné leurs leçons devant nous et ont ainsi éclairé les esprits de notre peuple et de notre nation (Umma). O Dieu, récompense-les de la meilleure façon.

O Dieu, fais que ce soit là leur tâche dont ils prennent enfin connaissance.

O Dieu, fais ainsi qu'ils soient au rang des Saints, des Justes et des Témoins qui se trouvent aux côtés de ton Prophète, au jour de la Résurrection. Ne nous abaisse pas, Seigneur ; dépose, en nos cœurs, quelque Bien pour que Tu nous donnes mieux et que nous devenions ainsi honorés et comblés, apposant alors nos signatures avec celle de Dieu dans ce "livret" de la Conservation divine, dans le registre du Décret céleste : "Si Allah reconnaît quelque bien en vos cœurs, Il vous donnera mieux" (7).

Que le Salut soit sur vous, et la grâce de Dieu.



Quelques pages de l'auteur du "Journal d'un exilé" Tahar Sfar (10).

Homme de double et profonde culture, philosophe et moraliste, patriote et poète, Tahar Sfar avoue que "son âme s'est mêlée à tout cela, qu'elle s'est incorporée dans toutes ces choses et a voulu les dépasser".

Grâce au R. P. Demeerseman, l'aventure humaine et spirituelle d'un tunisien moderne nous est ainsi accessible. On en retiendra ici son "retour à la Prière"...

Cela se fit un certain jour "pas comme les autres" :

"Ce mercredi 10 juin 1942, journée de canicule, il me fut impossible d'aller à mon domicile au Bardo : resté à Tunis, après avoir déjeuné à midi, dans un restaurant de Bab Souika et absorbé une grande quantité d'eau, je me suis mis à tourner sans but, dans une ville en feu. Une chaleur

insupportable régnait partout, un vent de sirocco soufflait. On aurait dit que l'enfer avait ouvert toutes ses portes et qu'un torrent de flammes en jaillissait. Nulle fraîcheur, aucun coin d'ombre. Où aller ?"

Une mosquée lui sera un recours et un refuge ; voici comment il décrit cette réconciliation :

"Me voici rue Sidi Mahrez. Je vis toute grande ouverte la porte de la mosquée. J'escaladai l'escalier en pierre et je m'engouffrai dans la salle de prières. Ce fut pour moi le salut. Quel contraste ! Une fraîcheur bienfaisante me soulagea immédiatement, en même temps que le calme des lieux me pénétrait. Je me mis à parcourir dans tous les sens cette salle qui me parut immense et dont l'architecture admirable m'a réellement enchanté. Je fus pendant un long moment captivé, et même, peut-on dire, fasciné par la majesté de ce sanctuaire, que d'heureuses proportions dans ces voûtes multiples, ces dômes groupés suivant les règles d'un art admirable. Que de simplicité dans tout cela et pourtant que de beauté ! Il me sembla aussitôt que c'était là le génie de l'islamisme, de cette religion dont la force résidait dans la simplicité de ses dogmes et de ses institutions. Simplicité et en même temps, clarté, netteté. Tout était blanc, tout était propre, tout était net dans cette salle immense. Même les nattes qui couvraient les murs et le sol étaient d'une propreté méticuleuse et fixaient le regard par leurs multiples teintes. Elles invitaient le visiteur au repos. Aussi, jetant mes sandales dans un coin, je m'étais à même le sol et je sentis aussitôt mon âme pénétrée d'une grande tranquillité".

C'est à la Prière qu'il s'est enfin abandonné et c'est en elle qu'il se retrouve tout en retrouvant Dieu : la paix en vain cherchée partout ailleurs est là, à sa portée :

"Pour un moment, j'oubliai mes souffrances. Les préoccupations terrestres me quittèrent et je fus soumis au charme et à l'étrange fascination de ce temple de Dieu. Aussi je résolus d'y revenir souvent, le plus souvent possible. Serait-ce là le moyen de me guérir d'une manière définitive et de connaître d'une manière parfaite ce Dieu dont la présence invisible constitue la meilleure des consolations ? Ici en effet, on quitte les hommes, leurs luttes, leurs querelles. On fuit leur vaine agitation, on s'entretient avec l'Éternel, on cause avec Lui face à face, sans intermédiaire, on Lui raconte ses maux, ses misères, ses souffrances, on Lui demande pardon de ses fautes, de ses erreurs, on implore sa pitié, sa miséricorde, on L'interroge aussi sur ses desseins, ses intentions à l'égard de ses créatures ; on Lui demande des explications sur ses œuvres admirables, mais où tant de secrets demeurent, où subsistent tant de mystères ; on Lui pose de multiples questions auxquelles Il semble répondre, ou auxquelles Il ne veut point répondre, mais tout cela reconforte, tout cela console".

Allant plus loin dans sa méditation, il considère comment, en un même quartier, les humains trouvent de quoi se sauver et de quoi se perdre :

"Une pensée me traverse l'esprit... A quelques mètres seulement de ces lieux sacrés où l'âme se purifie, devient éther, où la créature communique avec Dieu, s'étale le boyau du péché, l'endroit de l'impiété, le sanctuaire du péché et de la perte. Ici, l'hôpital, la maison de la guérison - là, la demeure de la maladie et de la contagion. Ce voisinage est réellement étonnant. Comment peut-il être toléré ? La vie est pourtant faite de contradictions, et c'est pourquoi elle demeure indéchiffrable, remplie de mystères, chargée d'ombres. Grandeur et misère de l'homme ! Beauté et laideur ! Grandeur et petitesse ! Ici les mains de l'homme élèvent à la gloire de Dieu un temple splendide, un sanctuaire admirable qui est un chef-d'œuvre de foi et de vénération, le cri de leur cœur purifié vers ce Dieu qui les a créés et qui leur commande l'expression de leur reconnaissance, de leur gratitude, en même temps que l'assurance de leur soumission à ses commandements. - Un peu plus loin, ils construisent, pour abriter le péché, des maisons sordides, d'une laideur repoussante, où s'étale le stupre, où la Loi de ce même Dieu est enfreinte à chaque instant, à chaque minute avec un cynisme effrayant, où l'âme s'avilit par le plaisir malsain, en même temps que le corps par les contacts dégoûtants contracte très souvent des maladies meurtrières. Quelle contradiction, quel affreux mélange, et c'est pourtant là toute la vie !..."

Mais il lui faut partager avec d'autres le "salut" retrouvé et, d'abord, avec son fils. Il lui apprendra à prier :

"Le lendemain jeudi, je suis retourné au sanctuaire de Sidi Mahrez, accompagné cette fois de mon petit Rachid. Nous avons fait tous les deux au préalable nos ablutions, après avoir déjeuné de deux beignets et de quelques figues. Et là, dans la mosquée, j'initiai mon fils à l'exercice de la prière. Je lui appris à réciter le Koran, à se prosterner, à faire les génuflexions... Il me sembla que mon devoir me commandait d'enseigner à mon enfant la pratique de la religion, de lui apprendre ses rites, de lui révéler ses multiples beautés, afin que dès le jeune âge il puisse en avoir la sensation vive et aigüe,

qu'elle soit montée en lui, dans son organisme en un système d'habitudes, et que sa mémoire en garde un souvenir ineffaçable".

Au terme, la Prière retrouvée est retrouvailles avec Dieu : c'est le temps de la réconciliation et, partant, de la conversion, car il s'agit d'être conséquent avec "son âme" et de persévérer en la nouvelle "voie" choisie :

"Il me semblait aussi que je me réconciliais de la sorte avec ce Dieu que j'avais abandonné, dont je m'étais éloigné pendant une longue période de temps, que je retrouvais ainsi ce Dieu de mon enfance, ce Dieu auquel je m'étais si souvent confié, qui avait été pour moi un confident, un ami, un père, le meilleur des soutiens et des consolateurs, que j'avais tour à tour prié, imploré, béni, auquel j'avais adressé les supplications les plus variées, les plus hétéroclites des demandes, les réclamations les plus diverses, qui m'avait soutenu, encouragé, réconforté, consolé, calmé, qui m'a versé dans le cœur la gaieté, séché mes larmes, éteint le feu de mon désespoir. Ce Dieu que j'avais quitté, vis-à-vis duquel j'avais été d'une ingratitude inqualifiable, auquel j'avais fait l'injure de douter de sa force et de sa puissance en même temps que de sa miséricorde infinie et de sa bonté, ce Dieu, il me semblait le retrouver maintenant comme au premier jour où je l'avais connu jadis. Comment va-t-il me recevoir ? Va-t-il pardonner; ou va-t-il tenir rigueur de mon ingratitude, de mes erreurs et de mes fautes ? Je lui reviens certes, je retourne vers lui, mais couvert de boue, dégoûtant de malpropreté, sali par plusieurs années d'une vie désorganisée et irrégulière. Je ne suis plus l'être innocent, la créature charmante que j'étais autrefois en sa présence, n'ayant souvent à se faire pardonner que des péchés véniels, quelques petits mensonges sans conséquence, des accès de paresse ou un excès de gourmandise. Je suis maintenant l'être que la vie a corrompu, dont la société a fait un homme immoral, rempli de pensées criminelles, insensible au malheur, plein d'idées égoïstes. Dans ces conditions, comment va s'opérer cette réconciliation ? Ce Créateur va-t-il prendre soin de corriger sa créature, de lui redonner de bons penchants, d'heureux instincts, un nouveau système d'habitudes ? Va-t-il l'attirer à lui, la transformer par un effet de sa grâce, ou bien va-t-il la laisser en proie au mal qui la dévore, complètement désemparé en face des forces mauvaises ?

Quoi qu'il en soit, ma résolution est faite. Il faut opérer le retour à Dieu, il faut me réconcilier avec lui. Il faut sauver mon âme, revenir le plus souvent dans ces lieux bénis. Il le faut car il n'y a point, il ne peut point y avoir de salut sans cela ! Une âme en perdition doit se saisir de ce moyen comme de l'unique et ultime ressource pour échapper au malheur...

Deux voies s'offrent à lui ; la mosquée de Sidi Mahrez ou Sidi Baian, le Sanctuaire, le Temple ou le lieu de perdition, la voie de la vérité ou celle de l'erreur, la cime où l'on s'élève ou la fosse où l'on tombe, l'affranchissement ou la servitude, la purification de l'âme ou sa décomposition, l'entrée dans le chemin des vérités éternelles ou la déchéance.

Ici on se procure la paix de l'âme par le contact avec Dieu, sa fréquentation, les jouissances que cet entretien provoque, la vie intense qu'il communique à l'esprit.

Là, on cherche à se donner un simulacre de paix, les vaines apparences d'un calme trompeur par les fumées du vin et les stériles excitations de la débauche. Le réveil est souvent très douloureux et l'on s'aperçoit qu'on s'est lourdement trompé. On comprend parfois un peu tard qu'on a pris des vessies pour des lanternes et de vaines apparences pour des réalités. Ce que la débauche procure, c'est le plaisir d'un moment, une excitation provisoire et sans lendemain qui ne laisse à la bouche qu'un goût d'amertume.

Tandis que les joies que procurent la vie religieuse, la communion avec le Divin sont autrement durables et d'une efficacité plus grande.

Il faut choisir... Le choix est fait. C'est vers Dieu qu'il faut aller. C'est entre ses bras qu'il faut oublier nos misères et nos souffrances, la tristesse de notre condition. "

NOTES

1. Cf. les documents déjà parus à ce sujet :
 - saumon N° 24 du 6/12/1958, La prière rituelle dans l'Islam (12 p.) ;
 - saumon N° 27 du 17/3/1959, La prière libre dans l'Islam (12 p.) ;
 - bleu, N° 13 du 25/9/1957, Prières communes avec les musulmans nord-africains en France (9 p.).
2. Prône de fin de Ramadhan, par S. M. Hasan II, texte arabe et traduction française, in *Etudes Arabes*

- (feuilles de travail), Rome, N° 16, pp. 48 - 65.
3. Coran, 29,45.
 4. Cf. *Abrégé de la Loi Musulmane selon le rite de l'Imâm Mâlek* par Khalîl ben Ishaq (trad. nouvelle par G. H. Bousquet – I. Rituel, p. 44).
 5. "Sidna Qadar" : personnification de la Nuit du Destin (27 Ramadhan). Cf. Coran, 97,1-5.
 6. Coran, 59,19.
 7. Coran, 8,70, in medio.
 8. Coran, 39,18, in initio.
 9. Coran, 3,8.
 10. Cf. Tahar Sfar, par A. Demeerseman, in *IBLA*, 23^{ème} année, N° 90) 2^{ème} trim. 1960, pp. 139-150 et le livre publié par le même : "*Journal d'un exilé*", *notes intimes de Tahar Sfar*, Tunis, Éditions Bouslama, 1960 dont l'article précédent est la préface).



S. M. A. Comprendre 20, rue du Printemps PARIS C. C. P. : 15 263 74
--